



BOURSE DE RECHERCHE POSTDOCTORALE SUR LES VÉTÉRANS VIVANT AVEC LA DOULEUR CHRONIQUE

DATE D'OUVERTURE DU CONCOURS : 12 NOVEMBRE, 2025

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DEMANDES : 2 FÉVRIER 2026

AVIS DE DÉCISION : AVRIL 2026

DESCRIPTION

La Société canadienne de la douleur (SCD) et le Centre d'excellence sur la douleur chronique pour les vétérans canadiens (CESLDC) sont heureux d'offrir une bourse de recherche postdoctorale salariale axée sur la recherche clinique, la recherche sur les services de santé ou les politiques de santé concernant les vétérans vivant avec la douleur chronique.

BOURSE

La bourse constitue un soutien salarial de 70 000 \$*. Une seule bourse sera attribuée et elle est d'une durée d'un an.

ELIGIBILITY & GUIDELINES

- Les candidat(e)s doivent être membres en règle de la Société canadienne de la douleur ([cliquez ici](#) pour adhérer dès maintenant à la SCD)**
- Les candidat(e)s doivent indiquer qu'ils ou elles occupent un poste postdoctoral dans une université canadienne, de même que le nom d'une personne disposée à les superviser au moment de la bourse. Cette information doit figurer dans une lettre de recommandation de la superviseure ou du superviseur.**
- Les candidats doivent avoir rempli toutes les exigences requises pour un doctorat (Ph.D.) ou l'équivalent d'un doctorat ou encore un diplôme de professionnel de la santé avant le début de la bourse et dans les quatre (4) ans au moment de la demande**.**
- La SCD et le CESLDC évalueront les demandes des candidat(e)s en fonction a) de leurs titres et qualités/antécédents de recherche; b) du bien-fondé de la recherche proposée; c) de l'incidence de la recherche proposée pour les vétérans vivant avec la douleur chronique.**
- Les bénéficiaires d'une bourse au cours d'années antérieures ne sont pas admissibles à l'attribution d'une nouvelle bourse.**
- Le CESLDC versera la bourse à l'établissement de la ou du bénéficiaire, une fois attribuée*****
- La ou le bénéficiaire doit reconnaître l'aide financière de la SCD et du CESLDC dans les publications et les présentations liées à la recherche visée par le financement.**
- La ou le bénéficiaire doit se présenter à la Réunion annuelle 2027 de la Société canadienne de la douleur pour y recevoir la bourse (note : aucune somme additionnelle ne sera versée à cette fin)**

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Toutes les demandes, soumises en anglais ou en français, doivent inclure :

- Le formulaire en ligne complété – [CLIQUEZ ICI](#)**



-
- **Une lettre de recommandation de la personne qui supervise actuellement ou qui prévoit superviser la candidate ou le candidat. La lettre doit aborder leurs aptitudes et leur potentiel en recherche, ainsi que tout engagement financier ou en ressources qu'ils (ou leur établissement) prennent pour appuyer le projet de recherche proposé.**
 - **Un résumé de deux pages du projet de recherche pour le décrire brièvement. Ce résumé doit comprendre les titres de paragraphe suivants (s'il y a lieu) : contexte, objectifs, méthode et implication. Veuillez utiliser la police de caractère Time New Roman 12 pt et des marges de 2 cm.**
 - **Un énoncé de 500 mots sur la pertinence du projet de recherche proposé pour les vétérans vivant avec la douleur chronique.**
 - **Le CV commun canadien de la candidate ou du candidat (formulaire du CV abrégé) : <https://ccv-cvc.ca/indexresearcher-fra.frm>**
 - Tous les documents doivent être combinés et téléversés dans un seul fichier PDF. Les fichiers ne peuvent pas dépasser 30 Mo.
 - **Vous trouverez ici l'échelle d'évaluation qui sera utilisée pour l'évaluation.**

QUESTIONS

Société canadienne de la douleur : office@canadianpainsociety.ca

NOTES

* **Ce financement ne couvre pas les coûts indirects. Les coûts additionnels de l'employeur, s'il y a lieu (p. ex., les avantages), sont la responsabilité de l'établissement.**

** **Cette période d'admissibilité pourrait être prolongée si la candidate ou le candidat voit sa carrière interrompue en raison de circonstances atténuantes, par exemple un congé de maternité ou un congé parental, la maladie, des responsabilités familiales liées à santé, une raison liée à une pandémie.**

*** **La bourse sera versée directement à l'établissement du bénéficiaire par le CESLDC, après réception des renseignements sur la personne à qui elle doit être envoyée et est payable, de même que de l'adresse et de tout autre renseignement nécessaire à cette fin.**